

Rabat, le 7 février 2014

### La Guinée, le Mali et Madagascar de retour au sein de la Francophonie parlementaire à la réunion du Bureau de l'APF à Rabat (Maroc)

La réunion du Bureau de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie s'est déroulée à Rabat, au Maroc, les 5 et 6 février 2014, sous la présidence d'Andrée Champagne (sénatrice, Canada). Elle a réuni, à l'invitation de Karim Ghellab, Président de la Chambre des représentants du Maroc, une quarantaine de parlementaires dont plusieurs Présidents de parlements.

Au cours de la cérémonie d'ouverture, le Président Ghellab a souhaité la bienvenue aux membres du Bureau et mis l'accent sur l'amitié entre les peuples francophones. La Présidente de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie, Andrée Champagne, a ensuite chaleureusement remercié le Président Ghellab et l'ensemble de la section marocaine pour leur accueil.

Les membres du Bureau ont par la suite et pour la première fois entendu une communication de l'Administrateur de l'Organisation internationale de la Francophonie, Clément Duhaime, et ont échangé avec lui sur les relations entre l'APF et l'OIF.

Après avoir entendu et adopté le rapport d'activité de Pascal Terrasse, Secrétaire général parlementaire (député, France), les membres du Bureau ont débattu sur le document de travail préparé par le Secrétaire général parlementaire en vue de l'adoption d'un Cadre stratégique de l'APF.

De plus, les parlementaires ont adopté le budget 2014 de l'APF et préparé l'Avis de l'APF pour le Sommet de Dakar en novembre 2014.

Les présidents de commissions, la présidente du Réseau des femmes parlementaires ainsi que les chargés de mission régionaux ont fait le point sur les différentes activités de l'APF depuis juillet 2013. Andrée Champagne, présidente de l'APF et hôte de la prochaine Session de l'APF a également informé le Bureau des avancées de la préparation de cette 40<sup>e</sup> Session à Ottawa (Canada).

Le Bureau a examiné les situations politiques dans l'espace francophone et a adopté des déclarations notamment sur la situation en Centrafrique et en République arabe syrienne.

Le Bureau a également levé la suspension des sections guinéennes et maliennes et émis un avis favorable à la levée de la suspension de Madagascar sous condition de l'installation effective du parlement.

Les membres ont ensuite choisi les sections bénéficiaires des différents programmes de coopération interparlementaire.

Ils ont enfin voté une motion de remerciement à la section marocaine pour son accueil chaleureux et la parfaite organisation de cet événement.

Pour en savoir plus :

[apf.francophonie.org](http://apf.francophonie.org)

[facebook.com/apf.francophonie.org](https://facebook.com/apf.francophonie.org)

*L'APF est l'Assemblée consultative de la Francophonie. Elle regroupe des parlementaires de 79 parlements ou organisations interparlementaires*